



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2021 ET DU 6 DÉCEMBRE 2021

Le 30 novembre 2021 et le 6 décembre 2021, à 19h30,

Le conseil d'administration (CA) du Comité Oise de Handball, dûment convoqué par Monsieur le Président, s'est réuni à Saint-Martin-Longueau et en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Grégory BELHOSTE.

---====0000000====---

### Etaient présents :

-  Grégory BELHOSTE – *Président*
-  Véronique CARRIÈRE – *Vice-présidente déléguée*
-  Marie-Christine BAILLY – *Trésorière*
-  Floryan FANTACCINO – *Secrétaire général*
-  Thierry FOUSSARD – *Président de la Commission Vie des Clubs*
-  Éric GIRAUDON – *Président de la Commission d'Organisation des Événements et représentant auprès de la ligue des Hauts-de-France des clubs du département de l'Oise*
-  Agnès HERNANDEZ – *Administratrice*
-  Carine LALLIAUME – *Administratrice*
-  Laurence LACHAUD – *Administratrice*
-  Marie-Carmen GRAZER – *Vice-présidente*
-  Nathalie KUZMANOVIC – *Trésorière adjointe*
-  Stéphane MARTINEZ – *Président de la Commission d'Organisation des Pratiques*

### Etaient absents excusés :

-  Aurélien ROUSSELLE – *Secrétaire général adjoint*
-  Aurélie VOLLET – *Administratrice*

### Invités :

-  Catherine CANDILLON – *Représentante auprès de la ligue des Hauts-de-France des clubs du département de l'Oise*
-  Isabelle LOMINET – *Conseillère Technique Fédérale*
-  Sandrine POPYK – *Assistante Comité Oise de Handball*
-  Alan LE BOURCOQ – *Manager de développement de structures*
-  Tangi LE GUENNEC – *Manager de développement de structures*



\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR :

I.	VIE DU COMITE.....	- 3 -
A)	Présentation de l'entreprise SPORTYNEO :.....	- 3 -
B)	Validation du dernier compte-rendu .....	- 3 -
C)	Fonctionnement du Comité :.....	- 3 -
D)	Positionnement institutionnel du Comite, relation avec la Ligue et le Fédération et le contrat individuel territorialisé.....	- 4 -
II.	CALENDRIER.....	- 5 -
A)	INTERCOMITE .....	- 6 -
B)	TOURNOI DE NOEL .....	- 6 -
III.	BUDGET 2022.....	- 6 -
IV.	SITE INTERNET .....	- 7 -
V.	SIEGE DU COMITE .....	- 7 -
VI.	RENCONTRE D'ALAN LE BOURGOCQ AVEC LES CLUBS.....	- 8 -
VII.	ORGANISME DE FORMATIONS.....	- 8 -
VIII.	GROUPEMENT EMPLOYEURS .....	- 9 -
IX.	TOURNOI INTERCOMITE DU 12 DÉCEMBRE .....	- 9 -
X.	RESSOURCES HUMAINES.....	- 9 -
XI.	FERMETURE DU COMITE .....	- 10 -



**Grégory BELHOSTE** commence la réunion en souhaitant la bienvenue à Laurence LACHAUD nouvelle administratrice du conseil d'administration qui représente le club de Compiègne.

## **I. VIE DU COMITE**

### A) Présentation de l'entreprise SPORTYNEO :

**Grégory BELHOSTE** a invité l'entreprise SPORTYNEO en visioconférence représenté par Cyril qui explique le fonctionnement de son entreprise. Sa solution facilite le budget des familles sans qu'elles aient besoin de demander aux clubs des facilités de paiement.

SPORTYNEO gère le crédit des familles qui peuvent payer en 1, 4 ou jusqu'à 10 fois.

L'avantage pour les clubs : SPORTYNEO gère la trésorerie des associations, elles reçoivent en une fois le paiement de la licence, gain de temps pour les associations, la trésorerie est immédiate et cela permet de fidéliser et également d'attirer de nouveaux adhérents.

Le support de présentation est accessible en annexe de ce compte-rendu.

### B) Validation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du dernier conseil d'administration a été envoyé aux membres du CA. Il est validé à l'unanimité.

### C) Fonctionnement du Comité :

- **Rôle des membres du CA**

**Grégory BELHOSTE** réprecise le but d'une association, le rôle des membres et des élus.

Il indique qu'être élu au sein du conseil d'administration d'une association, c'est vérifier que le projet qui a été présenté lors de l'assemblée générale électorale soit mis en œuvre dans les conditions qui ont été exposées et si évolution du projet il y a, il doit être conforme à l'esprit général et dans l'intérêt des clubs dont les élus du Comité sont les représentants

Les administrateurs pour le bien de leurs missions peuvent poser toutes questions aux élus ou aux salariés afin de savoir si ce qui est fait est bien dans l'intérêt des clubs.

**Grégory BELHOSTE** réprecise également le rôle des fonctions particulières d'une association à savoir le Président qui est le responsable légal ce qui inclut un pouvoir de signature.

Le vice-président délégué doit être capable de prendre le relais en cas d'empêchement du Président. Il a également un pouvoir de signature.

Le trésorier a un pouvoir de signature mais exclusivement pour les finances.

Le secrétaire général même s'il n'a pas de fonctions particulières au niveau de la loi, donne des responsabilités au niveau du fonctionnement de l'association et s'assure que les informations arrivent aux bonnes personnes.

Il explique que les postes ont été doublés afin d'assurer une continuité en cas d'absence du titulaire et la montée en compétences de ceux qui souhaitent s'investir dans ces fonctions.



Dans le Comité, il y a des activités spécifiques à travers plusieurs commissions :

- La Commission d'Organisation des Pratiques dirigée par Stéphane MARTINEZ qui s'occupe de la gestion des pratiques au niveau départemental et où est intégré un pôle événementiel dirigé par Éric GIRAUDON
- La commission service aux clubs dirigée par Thierry FOUSSARD

Ces responsabilités et le pouvoir de ces fonctions sont définis par les règlements intérieurs spécifiques à chaque commission.

- **Rôle des salariés**

**Grégory BELHOSTE** explique qu'en tant que Président il a une responsabilité directe et légale envers eux.

Le rôle des salariés est de mettre en place le projet et de suivre les directives des élus.

Dans la gestion et le fonctionnement des salariés, si leurs activités ne rentrent pas dans le cadre traditionnel, tout doit passer par Grégory.

**Catherine CANDILLON** se demande si les apprentis ont tous un tuteur. Ce qui est le cas, tous les tuteurs désignés sont soit en formation, soit formés pour l'être.

**Grégory BELHOSTE** explique que le tuteur est le point de contact de l'alternant vis-à-vis avec la structure si jamais il y a un problème afin de faire remonter l'information.

En amont il y a eu un dialogue avec les écoles afin de s'assurer que les missions correspondent bien à leurs formations.

D) Positionnement institutionnel du Comité, relation avec la Ligue et le Fédération et le contrat individuel territorialisé.

- **Positionnement institutionnel du Comité :**

**Grégory BELHOSTE** explique qu'il n'y a pas de lien de subordination avec la fédération, nous avons nos propres statuts dont la fédération s'assure qu'ils sont conformes aux leurs. Pour le reste, nous sommes les représentants des clubs de notre périmètre géographique.

- **Relation avec la Ligue**

**Thierry FOUSSARD** (qui fait partie du groupe de pilotage des clubs de la fédération) s'est retrouvé à la fédération et a été surpris qu'on lui pose la question, vu qu'il venait de l'Oise, de savoir quelles sont ses relations avec la Ligue. Grégory clarifie la situation à savoir qu'il n'a aucun problème avec la Ligue.

Certains membres se demandent pourquoi les Présidents de comités ne sont pas représentés ces derniers temps au niveau du Conseil d'Administration de la Ligue. La réponse à cette question pourra être fournie par la Ligue. Ce qui peut toutefois être indiqué, c'est que les présidents de Comité ne sont pas statutairement membre de droit du Conseil d'Administration de la Ligue. Ils peuvent donc être invités, sans que cela ne soit une obligation. Statutairement, il n'y a pas non plus de Conseil des Territoires dans la région Hauts-de-France.

- **Contrat individuel territorialisé**

**Grégory BELHOSTE** explique le contrat individuel territorialisé et le pacte de développement qui était le mode de fonctionnement entre la fédération et les territoires jusqu'à la dernière mandature.

Le pacte de développement était l'attribution d'une enveloppe aux territoires s'ils remplissaient les critères fixés par la fédération. Avec le projet Handball 2024, des discussions ont été entreprises entre la fédération et les territoires.



Avant le pacte de développement, c'était 135 000€ sur l'ensemble du territoire perçus par la Ligue, le Comité touchait jusqu'à présent 5 000 € par la Ligue.

Les critères de la fédération sont basés sur 40-45 indicateurs avec 60% de fixe et 40% de variables.

Une réunion est prochainement prévue par la Ligue pour discuter du nouveau fonctionnement avec ce Contrat Territorial Individualisé.

- **Partenariat**

- DECATHLON :

**Grégory BELHOSTE** a entrepris des discussions avec l'entreprise DECATHLON afin de soumettre l'idée de participer plus activement aux services aux clubs.

Le projet s'il se concrétise à la rentrée 2022, sera de déployer une solution modulaire de gestion des clubs au niveau de la boutique, d'identifier les clubs volontaires afin qu'il puisse bénéficier d'une solution beta testeur.

- DLA :

DLA : dispositif local d'accompagnement. C'est une structure de l'économie sociale et solidaire qui fait de l'accompagnement pour les associations sportives.

Leur rôle est de nous appuyer sur nos différents projets en recherchant des consultants via des appels d'offres.

Le DLA est financé à 100%.

**Grégory BELHOSTE** propose de se faire référencer également afin de faire bénéficier les clubs de conseils dans leurs projets.

Les différentes étapes pour se faire référencer sur le site DLA sont très simples : un appel téléphonique pour apprécier les compétences dans le domaine. Si l'entretien est favorable nous serons référencés nationalement ou nous pourrions préciser le territoire et les sujets de nos interventions. Nous serons bien évidemment axés sur le handball.

Chaque club qui solliciterait le Comité à travers le DLA se verra sa prestation directement prise en charge par le DLA.

**Grégory BELHOSTE** propose au CA de voter le projet : adopté à l'unanimité.

## II. CALENDRIER

Voici la liste des actions prévues à court terme pour le comité :

- Intercomités pour la génération 2008 le 12 décembre (voir point A)
- Tournoi de Noël courant décembre (voir point B)
- Le vote électronique sur le budget 2022 aura lieu en décembre
- Stage de la sélection départementale du 18 au 21 décembre
- Une Assemblée Générale Extraordinaire devrait avoir lieu en Janvier sur le règlement intérieur de l'organisme de formation
- Tours d'intercomités régionaux pendant les vacances de février et le 6 mars
- 1<sup>er</sup> tour national des intercomités du 16 au 18 avril
- Intercomité 0 sur la génération 2009 le 26 mai
- Finalités des intercomités du 4 au 6 juin
- L'Assemblée Générale aura lieu dans le mois de mai
- Le tournoi Général et les Coupes de l'Oise devraient avoir lieux en juin
- Tournoi de Chantilly le dernier week-end d'août



## A) INTERCOMITE

**Isabelle LOMINET** fait un point sur les inters comités qui auront lieu le 12 décembre à Chambly. Le lieu a été choisi car il dispose de deux salles avec deux tribunes et salle de restauration du collège.

Ce tournoi concerne la génération 2008, et a pour objectif détecter les meilleurs de la région afin de les sélectionner pour le pôle espoir. Suite à des retours des deux PPF, il a fallu trouver une autre deuxième salle. Les garçons joueront donc à Chambly et les filles à Méru.

## B) TOURNOI DE NOEL

Suites aux difficultés à caler les dates **Grégory BELHOSTE** propose de le reprogrammer mi-janvier et d'en faire un moment festif par exemple au moment de la galette des rois pour recommencer l'année sous condition de la situation sanitaire.

**Marie-Carmen GRAZER** soulève la problématique de trouver des gymnases afin de réaliser ce tournoi.

**Stéphane MARTINEZ** pose le souci chez les – 9 ils ne sont pas vaccinés et niveau sanitaire c'est compliqué en cette période.

## III. BUDGET 2022

**Grégory BELHOSTE** expose le budget prévisionnel pour l'année 2022.

Dépenses		Recettes	
Ressources Humaines	122 500,00 €	60 000,00 €	Licences (3600 compétitives)
AG - Partie Statutaire - Lieu et réception	5 000,00 €	10 000,00 €	AFDAS - Tutorat
Bureaux - Bâtiments	5 165,00 €	13 530,00 €	Conseil départemental - Emploi
Matériel	6 000,00 €	3 000,00 €	Conseil départemental - Matériel
Véhicule	2 200,00 €	3 500,00 €	Conseil départemental - Fonctionnement
Commissions	3 000,00 €	5 000,00 €	CTI
		5 000,00 €	Partenariat GoMyPartner
Assurance - Banque - Compta	3 000,00 €	15 000,00 €	Subventions Conseil Régional
Actions collectives	23 840,00 €	43 840,00 €	Actions collectives
Actions Individuelles	88 440,00 €	140 000,00 €	Actions Individuelles
Coûts pédagogiques et administratifs mutualisés	12 000,00 €	30 000,00 €	Conventions autres Comités Formations
Inter-Comités	10 000,00 €	9 000,00 €	ANS - Projet
Handball Extérieur - Evènements - Promotion	10 000,00 €	10 000,00 €	Conseil départemental - Projets
Matériel	2 000,00 €	25 000,00 €	Prestation DLA
Stage Logement - Restauration - Encadrement	40 000,00 €	10 000,00 €	Mise à disposition Groupement d'employeurs
	<b>333 145,00 €</b>	<b>382 870,00 €</b>	
<b>Balance</b>		<b>49 725,00 €</b>	

**Floryan FANTACCINO** coordonne les dates afin que **Grégory BELHOSTE** puisse présenter le budget aux clubs par la voie d'un vote électronique.

L'éventualité du renouvellement de l'utilitaire du Comité est soulevée, tout en expliquant que le Conseil Départemental accorde une subvention si le véhicule dispose d'au minimum huit places.

Le plan d'amortissement du véhicule sera de 7 ans.

**Grégory BELHOSTE** poursuit la discussion concernant le budget en expliquant qu'il est en discussion avec un partenaire privé qui serait susceptible d'être mécène du Comité à hauteur de 20 000 € par an et pendant trois ans pour un emploi en tant qu'agent de développement.

La condition fixée est que ces actions soient orientées : éducation et sport, intervention dans les écoles, les quartiers difficiles.



Pour ce poste un CV a été soumis, il a une grande expérience dans le hand et comme agent de développement, l'ANS subventionne l'emploi à hauteur de 12 000 euros par an et pendant 3 ans. Ce poste sera pérenne.

**Grégory BELHOSTE** demande l'aval du CA pour lancer l'entretien si le mécénat est validé. Il est également proposé aux membres du CA qui le souhaitent d'y participer.

En aparté, **Thierry FOUSSARD** fait un point sur GoMyPartner, l'idéal est d'avoir un ambassadeur dans chaque club afin d'inciter chaque personne à utiliser leur code de parrainage.

Il explique aussi qu'il est primordial qu'un travail de prospection commerciale doit être fait afin d'engranger plus de trafic sur l'application et que les clubs puissent en tirer profit.

**Grégory BELHOSTE** explique qu'Alan LE BOURGOCQ se chargera d'en faire la prospection.

L'ordre du jour étant conséquent, la date du lundi 6 décembre est retenue il est mis fin à la séance à 23h50.

#### **IV. SITE INTERNET**

**Grégory BELHOSTE** fait un point sur le site internet qui a été repensé, recréé, la volonté du CA a été de faire la place à un site fonctionnel. Cela a été possible grâce à l'équipe informatique recrutée en ce sens et aux différentes réunions qui ont eu lieu également avec des élus.

Le contenu s'enrichira au fur et à mesure de l'activité, toute idée est bienvenue afin de générer du trafic.

Il est souhaité également une communication départementale sur l'ouverture du site, par mail et sur Facebook.

Tous les élus auront le site web identifiés sur leurs signatures.

Le site est accessible sur <https://www.comiteoisehandball.fr/>

#### **V. SIEGE DU COMITE**

**Grégory BELHOSTE** explique avoir été à la recherche d'un endroit fédérateur pour la maison du handball afin que les clubs puissent venir monter des événements.

Pour ce projet nous sommes accompagnés par un cabinet conseil financé à 100% par le DLA. Il possède une bonne méthodologie et a l'habitude de ce type de projet. Le consultant est venu deux fois.

Suite à ce projet des discussions entre le rectorat, la commune et la région se sont poursuivies, un accord de principe a été trouvé concernant la construction d'un lycée sur la commune de Pont sainte Maxence avec une partie internat, restauration.

Nous viendrions nous greffer sur la partie des installations sportives, gymnase simple ou double plateau, et qui contiendra le siège du Comité.

Une réunion d'avant-projet est prévue au cours du mois de décembre, avec le recteur, la région, la commune et les entreprises situées aux alentours, afin de discuter des enjeux et sera décrit en grande ligne l'architecture des bâtiments et recenser les besoins de tous et en partie ceux du Comité sur la partie sportive.

Le chiffrage du projet effectué avec le consultant dans la partie siège du Comité : gymnase, douches, espace de coworking, siège du Comité, aménagement extérieur, city stade, hand a 4 est estimé entre 2 et 3 millions hors bâtiment restauration et pédagogique

Prochaine étape : construction d'un rapport qui décrit l'ensemble des enjeux du projet.



Ce document sera utile pour rechercher d'autres financements et aussi à destination des financeurs. Il devrait être fini courant janvier.

Quatre pistes sont exposées

- Financements en lien avec l'ANS,
- Côté Etat avec les PIA (plan d'investissement d'avenir) en lien avec France 2030 pour investir dans l'avenir en fonction de l'utilisation du bâtiment (ex aide aux devoirs, événement inclusion dans l'emploi)
- Tiers lieu (mis à disposition pour les personnes qui souhaitent travailler dans un endroit agréable).
- Mais aussi éventuelles subventions de la Région.

Côté financeur, un contact a été établi avec la banque des territoires filiale de la Caisse des dépôts et Consignation elle finance surtout des projets orientés collectivités territoriales et territoires.

L'avantage de cette banque est le côté maturité très long des financements (40 à 50 ans).

Il est rappelé également que sur une année, la seule location de l'hébergement pour les stages de sélection est de 30 000 euros. Ce qui justifie la réflexion en cours.

## **VI. RENCONTRE D'ALAN LE BOURGOCQ AVEC LES CLUBS**

Avant la présentation d'Alan, **Grégory BELHOSTE** présente **Tangi LE GUENNEC**, nouveau salarié embauché le 6 décembre. Il prépare le même master qu'Alan mais est plus axé dans le sport commercial et l'événementiel.

Son objectif est d'être opérationnel rapidement afin de se partager les missions avec Alan, être un contact régulier avec les clubs et leurs proposer des projets événementiels.

**Alan LEBOURCOQ** fait une présentation PowerPoint expliquant l'accompagnement qu'il réalise avec les clubs : aide administrative, monter des dossiers de subventions, proposer des projets adaptés à chaque club.

Poser un diagnostic, et résoudre la problématique rencontrée par les clubs. Les problèmes les plus souvent rencontrés sont la structuration, l'encadrement technique et la valorisation des bénévoles.

A ce jour, 9 clubs ont été rencontrés.

## **VII. ORGANISME DE FORMATIONS**

**Floryan FANTACCINO** nous informe que nous avons réussi l'audit QUALIOPI début novembre ce qui nous permet d'être certifié ce qui signifie qu'à partir de 2022 nous pouvons faire passer des formations.

L'avantage de cette certification est qu'elle est reconnue par l'AFDAS (notre opérateur de compétences) elle permet d'être éligible au financement de la formation professionnelle sans aucun reste à charge pour le club.

Le catalogue de formation étant en cours de finalisation la mise en ligne est prévue le 17 décembre.

Une mise en ligne Facebook est prévue et il sera envoyé aux clubs en format PDF et également à la Ligue. **Grégory BELHOSTE** réprecise le but n'est pas de leur faire concurrence mais être complémentaire.

Nous proposerons des actions de formations individuelles ou collectives avec comme thèmes les journées du Président, du secrétaire général, du trésorier et du dirigeant.

Nous comptons débiter les premières formations dans le courant du mois de février.



## VIII. GROUPEMENT EMPLOYEURS

**Grégory BELHOSTE** explique que le Comité a entrepris la démarche pour être groupement d'employeurs cette formalité permettra de mettre à disposition les salariés du Comité auprès de clubs demandeurs. Le Comité prendra en charge les frais la première année.

Ensuite des trames doivent être élaborées : des contrats types de mise à disposition, créer un règlement financier, établir un taux horaire en fonctions des différentes prestations (stages, demandes administratives)

Un récapitulatif financier sera établi. Exemple : des restes à charge, tarifs, formations ou mise à disposition, tout ceci dans une logique de transparence et de permettre aux clubs de s'y retrouver.

Grégory explique qu'il a entrepris la démarche d'inscription du Comité auprès du DLA le délai de réponses est de 15 jours.

**Grégory BELHOSTE** explique qu'il existe une association centre de ressources pour les groupements d'employeurs qui propose un accompagnement sur des problématiques juridiques et des ressources mises à dispositions.

Il est proposé d'y adhérer. La cotisation annuelle est à 400 ou 500 euros

Vote du CA : adopté à l'unanimité

**Grégory BELHOSTE** explique que pour faire diminuer les frais de gestion des salariés, un contact a été établi avec l'entreprise PAYFIT.

Une réunion de présentation va être envisagée courant janvier pour ceux qui le souhaitent

Un aparté a été fait concernant la réunion avec le bureau directeur de la Ligue sur la mise en œuvre du contrat individuel territorialisé. Elle est décalée du 10 au 12 décembre et se tiendra au gymnase Daniel CONSTANTINI à Chambly.

**Thierry FOUSSARD** étant non disponible Grégory propose au CA de proposer un membre pour le remplacer.

**Floryan FANTACCINO** se propose d'y assister afin de pouvoir représenter le Comité Oise et de pouvoir faire un point avec le CA à la suite des différents points qui y seront abordés.

## IX. TOURNOI INTERCOMITE DU 12 DÉCEMBRE

**Isabelle LOMINET** fait un point sur les inters comités du 12 décembre : obligation par les responsables du PPF de jouer sur une salle 40X20 (le terrain de la salle Raymond Joli de Chambly est un 38x18).

Une demande en urgence a été adressée à Méru : besoin de salle, d'un traiteur et de bénévoles pour le pass sanitaire, les repas.

**STEPHANE Martinez** propose son aide.

Pour ce tournoi, la Ligue demande que le Comité offre des goodies aux enfants. Les Comités de l'Aisne et la Somme sont contre.

Certains membres du CA ne sont pas pour, c'est inutile et cela va être vite oublié ou jeté. Au niveau financier cela correspond plus à une perte qu'à un investissement.

Après discussions, l'idée retenue est de fournir une photo d'équipe bien plus parlant et procurera beaucoup plus de plaisirs et souvenirs aux jeunes participants

## X. RESSOURCES HUMAINES

**Isabelle LOMINET** fait le point sur les salariés du comité. L'ensemble des recrutements effectués par le Comité correspond à ce que l'on souhaitait. Un encadrant technique serait manquant.



La mise en route est difficile sur certains postes. Des entretiens individuels ont pu être mis en place sur certains postes.

Face à certaines difficultés exposées par Isabelle, **Grégory BELHOSTE** prendra le temps de faire le point avec les salariés concernés.

Un avenant au contrat d'Isabelle avait été évoqué il y a quelque temps au conseil d'administration. Il a été présenté lors de cette réunion. Le CA valide cette proposition qui sera envoyée prochainement à Isabelle.

Le comité devra verser la prime inflation aux salariés. Il avance les frais comme la loi le demande.

Comme le contrat de Laura le demande, le CA évoque la possibilité d'une prime pour elle. Après discussion, la prime a été acceptée à la majorité et suivra le même fonctionnement que l'année précédente.

## **XI. FERMETURE DU COMITE**

Il a été décidé de la fermeture du Comité du 24 décembre inclus au 2 janvier.

Pas d'imposition faites aux salariés. Ceux qui décideront d'être en télétravail devront faire état de leurs avancées sur leurs tâches fournies.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin à la séance le 6 décembre à 23h30.

**Grégory BELHOSTE**  
Président du Comité Oise Handball

**Floryan FANTACCINO**  
Secrétaire Général du Comité Oise

# SPORTLINEO

Solutions pour votre club et vos adhérents

COMITÉ OISE  
FFHANDBALL



# Problème de la rentrée de Septembre

Pour les LICENCIÉS :



**Budgets serrés :  
vacances d'été,  
rentrée des classes...**



**Sport, musique...  
Budget de 500 à 1 000€  
pour une famille**

# Problème de la rentrée de Septembre

Pour les CLUBS :

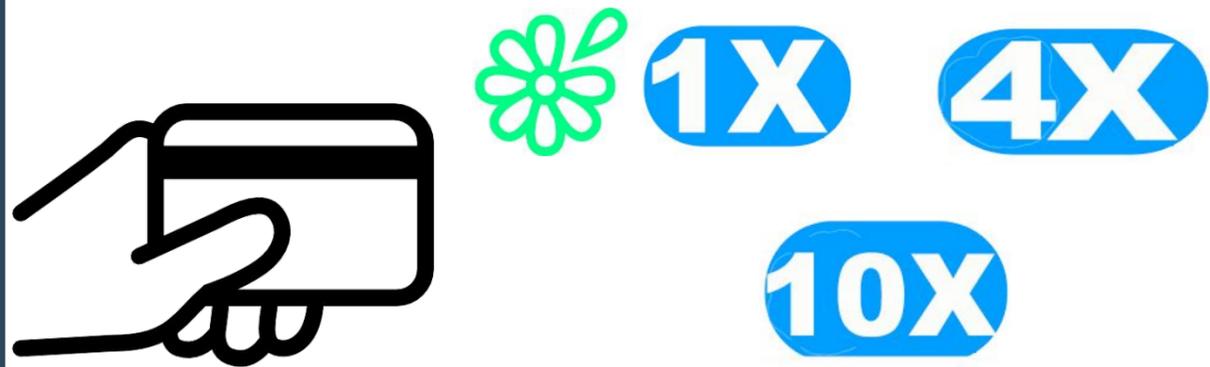
**Accumulation des  
CHÈQUES  
et temps de gestion  
pour votre club**



**Vos équipes qui passent  
leur temps à RELANCER  
les paiements**

# Gestion des cotisations, stages et équipements en ligne, paiement par carte bancaire

Les licenciés choisissent de payer



SPORTYNEO verse aux clubs  
**immédiatement**  
la **totalité** de la cotisation  
en **1 seule fois**

# Les avantages :



## Avantages Licenciés:

- **Choix simple et DISCRET**  
(1x 4x ou 10x le club reçoit toujours l'intégralité des fonds en 1 fois)
- **MENSUALISER le coût du sport**  
(regrouper différentes cotisations de la famille, les équipements...)
- **Accéder à des sports + onéreux**



## Avantages Clubs

- **Attrait de nouveaux licenciés**
- **Gain de temps (- de chèques)**
- **Trésorerie immédiate par virement**

# Coût de la mensualisation du sport

Cotisation  
< 200€

< 1€ / mois

Cotisation  
< 400€

< 2€ / mois

Qui  
paye?

Les adhérents

Le comité

Les Clubs

## L'attractivité des clubs !



Offrez la mensualisation sans frais pour vos licenciés

**7 à 10 nouveaux adhérents dans le club**

=

le coût de la mensualisation compensé

# Questions fréquentes:



- Pour les cotisations et stages?

OUI, les adhérents retrouvent sur une page dédiée les différentes catégories de cotisations et stages, par âge, niveau etc...en reprenant les terminologies propres à chaque club. Les ajouts et mises à jour peuvent se faire en cours d'année.

- Également pour les équipements/boutique?

OUI, il est possible de rajouter, en plus des cotisations et stages, des produits du club (équipements, boutique...) et de pouvoir mensualiser l'ensemble avec le paiement 10 x .

- Si le club n'a pas de site internet?

La page des cotisations/stages/boutique du club peut être hébergée sur le site de SPORTYNEO ou sur le site du Comité. Le club peut diffuser à ses adhérents le lien URL de cette page pour que les licenciés trouvent directement les cotisations de leur club.



- Obligatoire pour tous les adhérents?

NON, le club peut continuer d'encaisser en direct certains adhérents (espèces, chèques). De son côté, SPORTYNEO envoie au club une liste des adhérents ayant payé en ligne.

NB: le club reste seul décisionnaire d'accepter ou non tel ou tel adhérent dans son club.

- Frais d'abonnement, de mise en service ?

NON, et pas de durée d'engagement non plus.

- Quel montant minimum pour payer par CB?

50€ pour le 1x et 4x

100€ pour le 10x

- Peut-on payer plusieurs sports?

OUI, l'adhérent peut grouper plusieurs cotisations de plusieurs clubs différents en 1 opération paiement CB (1x 4x 10x) grâce au système SPORTYNEO.

## SPORTYNEO dans les grandes lignes

Avant tout, passionnés et impliqués dans le sport amateur (présidents d'associations, anciens sportifs professionnels, bénévoles, joueurs...), nous avons imaginé et construit des solutions facilitant le paiement des cotisations, stages et équipements sportifs en plusieurs fois, afin de soulager le budget des licenciés et attirer de nouveaux adhérents dans les clubs.

Nous mouillons le maillot pour faciliter l'accès au sport au sein des clubs/associations, pour que chacun puisse bénéficier de ce lien social et du plaisir de pratiquer son sport favori avec la qualité d'encadrement des éducateurs et le dévouement des bénévoles.

Ils nous soutiennent

### Nos ambassadeurs



**Sidney Govou**

Footballeur international  
43 sélections



**Serge Betsen**

Rugbyman international  
69 sélections

### Mais aussi



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**CDOS**  
RHÔNE  
MÉTROPOLE DE LYON

**La FRENCH TECH** 

**bpi**france

Merci de votre intérêt dans nos solutions SPORTYNEO

# Ensemble pour le sport amateur



## ADRESSE

29 chemin de Villeneuve  
69130 Ecully, France



## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

04.78.22.53.39  
07.88.43.02.85



contact@sportyneo.com  
[www.sportyneo.com](http://www.sportyneo.com)



@sportyneo



[www.facebook.com/SportyNeoFR](https://www.facebook.com/SportyNeoFR)



[www.linkedin.com/company/sportyneofr](https://www.linkedin.com/company/sportyneofr)

